

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Treizième session de la Conférence des Parties  
Bangkok (Thaïlande), 2 – 14 octobre 2004

Questions stratégiques et administratives

Financement et budget du Secrétariat et des sessions de la Conférence des Parties

ESTIMATIONS DES DEPENSES POUR 2004 ET 2005

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. Les coûts en personnel pour 2003-2005 ont été estimés sur la base des dépenses effectives de 2001-2002. Les coûts du personnel de l'ONU en poste à Genève ont augmenté et sont donc supérieurs aux prévisions sur lesquelles est fondé le budget du Secrétariat de 2003-2005. En 2003, l'augmentation des coûts en personnel a été compensée par les économies faites sur les postes temporairement vacants et par celles résultant de l'annulation de certaines obligations d'années antérieures.
3. Cependant, le Secrétariat n'a pas pu trouver d'autres économies à faire dans son budget de 2004 et 2005 pour couvrir les prévisions de coûts en personnel professionnel et du service général pour ces années.
4. A la 50<sup>e</sup> session au Comité permanent (Genève, mars 2004), le Secrétariat a proposé au Comité d'augmenter le budget de 2004 de 191.000 USD pour compenser tout dépassement résultant du changement dans les coûts en personnel. Le Comité permanent l'a accepté et a également accepté le transfert proposé de 30.000 USD de la ligne budgétaire "Equipement durable" à celle relative aux salaires (19.000 USD), et à la ligne budgétaire "Locaux, frais d'entretien" (11.000 USD) pour couvrir la facture d'électricité du Secrétariat en 2004.
5. A la demande du Gouvernement suisse, le Comité permanent a aussi accepté d'augmenter le budget de 2004 de 40.000 USD supplémentaires pour couvrir partiellement la location des bureaux du Secrétariat en 2004. Le Comité permanent a reporté à sa 51<sup>e</sup> session la discussion de la couverture des coûts de la location des bureaux pour 2005.
6. Les augmentations mentionnées aux points 4 et 5, ainsi que les coûts de l'appui au programme correspondants, sont puisés dans le solde du fonds d'affectation spéciale.
7. En outre, quelques ajustements mineurs sont requis pour aligner le budget du Comité permanent, celui du Comité pour les animaux et celui du Comité pour les plantes sur les montants effectivement dépensés en 2004 pour organiser leur session. L'on propose de couvrir ces augmentations par le transfert de 7360 USD de la ligne budgétaire "Consultants" (voir annexe 1).
8. Comme pour 2004, les coûts du personnel ont été sous-estimés dans le budget de 2005 et aucune disposition n'a été prise pour les frais d'entretien des bureaux. Un montant supplémentaire de 170.000 USD est requis pour couvrir l'augmentation des coûts en personnel. Une augmentation de 56.000 USD supplémentaires du budget de 2005 est nécessaire pour couvrir partiellement la location des bureaux du Secrétariat en 2005. Le Secrétariat propose de prélever ces montants sur le fonds d'affectation spéciale CITES.
9. En plus des modifications aux lignes budgétaires sur les coûts en personnel, il faut mettre à jour le budget pour couvrir l'augmentation des coûts des sessions des Comités CITES, de la Liste CITES et

de la facture d'électricité du Secrétariat en 2005. Les fonds requis sont obtenus par un transfert de fonds entre lignes budgétaires (voir le détail à l'annexe 2).

10. Le Directeur exécutif du PNUE a créé un poste temporaire de chargé du réseau informatique, qui sera financé à 50% sur les 13% de frais d'appui au programme prélevés sur le financement externe et à 50% par le fonds d'affectation spéciale CITES par un transfert de 61.000 USD pour 2004 et de 62.000 USD pour 2005 de la ligne budgétaire "Site CITES sur Internet". Le maintien de ce poste après 2005 est soumis à l'approbation des Parties (voir document CoP13 Doc. 8.3, point 9). Sans cette approbation, le site ne pourra pas garder sa forme actuelle.
11. Les prévisions de recettes et de dépenses du fonds d'affectation spéciale en 2004-2005 donnent un solde estimé à 0,76 million d'USD à la fin de la période triennale actuelle, dont 0,70 million d'USD représente la réserve opérationnelle. Une vue d'ensemble des prévisions de recettes et de dépenses du fonds d'affectation spéciale est présentée à l'annexe 3.